

CONSTRUISONS ENSEMBLE VOTRE PROJET PHILANTHROPIQUE



« Être philanthrope aujourd'hui, c'est faire preuve d'un engagement individuel pour une cause sociétale qui vous tient particulièrement à cœur. Si l'éducation et l'insertion sont à vos yeux des enjeux majeurs, Apprentis d'Auteuil peut vous accompagner pour construire une démarche philanthropique utile et riche de sens. Votre soutien est essentiel pour permettre à des jeunes et des familles fragilisés par la vie de trouver, eux aussi, leur place dans la société. »



Chloé Baunard-Pinel,
Responsable Philanthropie



La confiance peut sauver l'avenir

AGISSEZ AVEC NOUS POUR LES JEUNES ET LES FAMILLES

S'engager aux côtés de la Fondation Apprentis d'Auteuil, c'est poser un regard d'espérance sur les jeunes et les familles qui traversent des difficultés. Les aider à relever leurs défis, c'est prendre part à la transformation active de notre société.

CHOISISSEZ UN PARTENAIRE DE CONFIANCE

Bâtir un projet philanthropique créateur de valeur, c'est d'abord choisir le bon partenaire. Fondation reconnue d'utilité publique, Apprentis d'Auteuil agit depuis plus de 150 ans pour accueillir, éduquer, former et insérer les jeunes en situation de vulnérabilité. Premier opérateur privé de l'aide à l'enfance, l'insertion professionnelle des 16-30 ans est par ailleurs pour nous une priorité.

Parce que nous croyons que rien n'est jamais joué et que tout jeune, quel que soit son parcours, est en capacité de réussir si on lui en donne la chance. Nous imaginons pour cela, en France et à l'international, seuls ou en partenariat, des solutions à fort impact social.



CONSTRUISONS UN PROJET QUI VOUS RESSEMBLE

Chaque projet philanthropique est unique. Apprentis d'Auteuil le sait et vous accompagne afin de donner vie au vôtre, en adéquation avec votre ambition, vos motivations et vos valeurs. Objectifs personnels, temps disponible, contexte familial, capacités financières... nous tenons compte de tous vos paramètres, de façon à concevoir un format d'engagement sur-mesure, en réponse à vos attentes. Nous vous informons régulièrement de l'évolution des actions que vous aurez choisi de soutenir, tout en vous permettant de rencontrer sur le terrain les jeunes et les équipes.

REJOIGNEZ UNE COMMUNAUTÉ D'ACTEURS ENGAGÉS

S'engager avec Apprentis d'Auteuil, c'est témoigner d'une sensibilité particulière aux difficultés que rencontre une part de la jeunesse et des familles en France. Nous savons dès lors qu'en choisissant de soutenir notre action, votre souhait est également d'en comprendre les enjeux, de manière à agir plus efficacement à nos côtés. C'est pourquoi nous proposons à notre communauté de partenaires l'éclairage de professionnels de terrain ou d'experts dans le cadre de rencontres régulières. Autant de temps de partage et de réflexion collective pour imaginer ensemble des solutions innovantes et performantes.



NOS PROJETS PHARE

BOOST INSERTION

Remobiliser les jeunes de 16 à 30 ans les plus éloignés de la formation et de l'emploi, en les aidant à construire leur avenir professionnel via la découverte de métiers et de projets citoyens, culturels et sportifs.

👉 **2 400€** pour accompagner un jeune sur une remobilisation de 3 mois

LA TOULINE

Soutenir l'autonomie et l'entrée dans la vie adulte des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance par un accompagnement dans la durée, ainsi qu'en leur offrant un espace d'accueil, d'écoute et de conseil adapté à leur situation personnelle.

👉 **3 900€** pour accompagner un jeune sur 3 ans

MAISONS DES FAMILLES

Prévenir les difficultés des enfants en offrant aux parents un lieu de rencontre et de partage, où ils reprennent confiance en leurs capacités éducatives, rompent avec l'isolement et s'entraident les uns les autres.

👉 **1 900€** pour accompagner une famille pendant un an

LES MOYENS DE VOTRE ACTION

Décidé à vous engager aux côtés d'Apprentis d'Auteuil pour les jeunes et les familles, vous disposez d'une équipe d'experts et de nombreuses modalités de soutien, adaptées à vos objectifs et à votre patrimoine.

DON RÉGULIER OU PONCTUEL

Don en numéraire ou de valeurs mobilières (titres, stock-options...), bénéficiez d'une réduction d'impôt, en France comme à l'étranger.

DONATION

Notre fondation est exonérée des droits de mutation. Donation, donation en nue-propriété ou donation temporaire d'usufruit (DTU), votre soutien est intégralement reversé à nos actions.

LA FISCALITÉ DE VOTRE DON



JE SUIS REDEVABLE DE L'IR*

Je peux déduire de cet impôt :

75% de mon don jusqu'à **546€** de don dans la limite de **20%** de mon revenu imposable

66% de mon don au delà de **546€** de don

*IR : Impôt sur le revenu / **IFI : Impôt sur la fortune immobilière



JE SUIS ASSUJETTI À L'IFI**

SI MON PATRIMOINE IMMOBILIER EST SUPÉRIEUR À 1,3M€ (AU 1^{ER} JANVIER 2019)

Je peux déduire de cet impôt :

75% de mon don dans la limite de **50 000€** (soit un don maximum de 66 667€)

DON SUR SUCCESSION

Donnez tout ou partie d'un héritage à Apprentis d'Auteuil sans payer de droits de succession sur les biens en nature ou sommes d'argent concernés.

CESSION (OU TRANSMISSION) DE DROITS D'AUTEUR

Faites confiance à la Fondation Apprentis d'Auteuil, qui a développé un savoir-faire dans la gestion et la valorisation des droits d'auteur dont elle est titulaire.



Fondation reconnue d'utilité publique depuis 1929
Fondation abritante depuis 2009

40, rue Jean de La Fontaine
75781 Paris Cedex 16

www.apprentis-auteuil.org



Contact : Chloé Baunard-Pinel
Responsable Philanthropie
01 44 14 75 66 / 06 62 48 03 85
chloe.baunard-pinel@apprentis-auteuil.org



CRÉER UNE FONDATION SOUS ÉGIDE

Et si vous donniez vie à un projet durable, qui vous ressemble, en créant votre propre fondation ?

La Fondation Apprentis d'Auteuil a la capacité d'abriter des fondations dont l'objet résonne avec ses missions en faveur des jeunes et des familles.

Nous vous accompagnons alors dans la construction de votre projet puis dans sa mise en œuvre, en conjuguant vos envies et vos moyens.

Projet individuel ou familial, collectif d'entrepreneurs philanthropes, hommage à un proche... 22 fondations sont aujourd'hui abritées par Apprentis d'Auteuil.

TRANSMETTRE SON PATRIMOINE

Choisir de léguer en faveur d'Apprentis d'Auteuil, c'est faire perdurer les valeurs qui sont les vôtres. Vous donnerez ainsi du sens au patrimoine que vous avez construit jour après jour en nous permettant de venir en aide aux enfants et jeunes fragilisés.

Vous êtes libre de transmettre des biens immobiliers (appartements, maisons, terrains...) tout comme des biens mobiliers (meubles, objets d'art, bijoux, portefeuilles d'actions ou obligations...).

La fondation est habilitée à recevoir des legs et des assurances-vie en franchise totale de droits de succession.



La confiance peut sauver l'avenir